



Liège, le 25 octobre 2022

### LETTRÉ OUVERTE A TOUS NOS AFFILIÉS

Chers collègues, chers affiliés,

Votre délégation CGSP a pris la décision de réactiver un préavis déposé le 10 juin dernier dénonçant le non-respect du droit de grève et les atteintes aux libertés liées au statut syndical.

Une action, liée à ce préavis, sous forme d'un **rassemblement ce lundi 31 octobre**, a été planifiée. Pour ceux qui souhaitent participer, nous vous invitons à prendre contact avec un membre de votre délégation locale, ce vendredi 28 après-midi pour en connaître les modalités. Vous êtes couverts par ce préavis et vous avez le droit de vous déclarer en grève et de nous rejoindre. **Mobilisons-nous pour défendre nos intérêts, c'est important !**

Nous tentons, depuis le début des négociations le 07 septembre dernier, de défendre au mieux les intérêts de chacun mais nous sommes au regret de constater qu'aucune négociation n'est possible. Nos points sont presque systématiquement « balayés d'un revers de la main » et les points déposés par l'autorité rendent, définitivement toute négociation impossible. C'est à prendre ou à laisser et on ne prendra pas !

## Points déposés par l'autorité :

1) **Augmentation salariale de 10 de nos directeurs entre 15 et 25 %** en raison du fait qu'ils sont exclus du système IFIC.

Aucune négociation salariale possible pour les autres catégories de travailleurs en raison du passage à l'IFIC et encore moins pour ceux qui ont pris la décision de rester à la RGB ;

2) **Refus catégorique d'acter un plan annuel de nominations.** La CGSP continuera à privilégier la défense du statut des agents des services publics pour maintenir son attractivité (pension, garantie d'emploi, etc ...) mais aucune garantie ne nous sera donnée ;

3) **L'adhésion à un 2<sup>e</sup> pilier de pension à moindre frais** : non-reconnaissance des périodes assimilées (maladies professionnelles, écartement prophylactique, accidents de travail, etc ...) mais aussi le taux de cotisation « plancher » à 3% et le non-rattrapage pour les plus anciens. En d'autres termes, comment contenir l'augmentation du taux de responsabilisation à moindre frais et au détriment des plus faibles ?

Nous avons donc pris la décision de quitter la table des négociations pour dénoncer le manque de respect envers les travailleurs et leurs représentants.

Le protocole sur le 2<sup>e</sup> pilier de pension a malgré tout été signé par la Slfp, restée autour de la table. Ceci démontre la volonté de nos dirigeants de faire passer le tout en force avec les représentants d'une délégation sur trois, c'est inacceptable !

Vous venez de traverser 2 années particulièrement compliquées en raison de la crise sanitaire et malgré les promesses et les encouragements, vous n'avez pas été entendu et une minorité de nantis vont se partager le fruit de vos efforts. Nous nous refusons de l'accepter !

**Il est plus que temps de se donner les moyens d'inverser le rapport de force pour être respectés comme vous le méritez.**

# Ensembles, plus forts pour un avenir meilleur

Editeurs responsables : Carine Vanderhaegen (CSC) et Jean-Pierre Lentz (CGSP)